

Rapport de la Commission de Placement 2009

Après un exercice 2008 très difficile, qui s'était terminé sur une baisse de la performance des actifs gérés de 12,16%, l'année 2009 a terminé en hausse d'environ 10,6%. Cette bonne nouvelle nous permet de présenter un taux de couverture légèrement supérieur à 100% et surtout de rémunérer les avoirs de prévoyance à 2,25%, soit un quart de pourcentage supérieur au taux légal minimum.

La période sous revue a vu les débuts de deux nouveaux gérants de la fortune bancaire, Aforge Capital Management SA et EIM Long Only SA, et la résiliation du contrat d'AXA Investment Managers. Les deux premiers ont respectivement réalisé une performance nette calculée par notre dépositaire de 11,94% et 8,18%, et le troisième de 10,79%. IAM et Julius Baer ont respectivement réalisé des performances de 15,85% et 14,17%. L'indice LPP 40 a progressé sur l'année 2009 de 15,07%.

Le portefeuille immobilier, qui représente 47,2% de la fortune globale à fin 2009, produit un revenu net de 5%. A fin 2009, le montant de la fortune immobilière a été calculé en actualisant l'état locatif dynamique au taux de 6,5%. Les fonds propres investis en immobilier, qui représentent environ 28,3% de la fortune investie, rapportent 6,5%.

Ces résultats peuvent laisser penser que la gestion des actifs bancaires a été aisée durant l'exercice passé. C'est loin d'avoir été le cas. Le très fort rebond des marchés dès le mois de mars, après deux premiers mois très difficiles, a surpris plus d'un gestionnaire et peu d'entre eux peuvent prétendre avoir imaginé d'emblée que ce mouvement, aussi brusque qu'important, ne serait pas qu'un feu de paille. La plupart des marchés des actions ont conclu le 1^{er} trimestre en baisse et la gestion obligataire a été particulièrement turbulente. La fuite constatée en 2008 vers les débiteurs gouvernementaux a été suivie de questions bien compréhensibles des investisseurs sur l'endettement des pays émetteurs. Les emprunts de société, largement délaissés dans le gros de la crise ont largement bénéficié du support apporté par les états à leurs sociétés phares et à leur économie en général. Les monnaies principales ont également connu des mouvements particulièrement brusques et imprédictibles au fil des annonces économiques. Sans parler des matières premières, dont les prix ont remonté de manière très rapide et importante, les courtiers comptant sur la reprise économique provoquée par les gigantesques programmes de relances mis en place aux niveaux nationaux et supranationaux. Les mandats de gestion confiés à des gestionnaires aux styles de gestion très différents nous ont apporté la protection souhaitée, (presque) chacun ayant été à tour de rôle le plus performant à un moment en cours d'année.

Sur le plan de son organisation, la Commission de Placement a connu des changements en fin d'année : Pierre Michel, membre de la Commission depuis 1996 et qu'il a présidée de 2006 à 2009, participe depuis le 1^{er} janvier 2010 aux réunions de la Commission en qualité de directeur, sans droit de vote. Il y sera remplacé dès le 16 juin par M. Marçal Decoppet, nouveau directeur.

Cristofer Gelli, ancien membre du Conseil de Fondation de 2002 à 2004 et membre de la Commission de Placement de 1998 à ce jour, a présenté sa démission avec effet à la prochaine assemblée générale.

Secrétariat général:

8, rue Jacques-Grosselin case postale CH-1227 Carouge T 022 308 86 69 www.copre.ch

Administration:

39, rue de la Madeleine case postale CH - 1800 Vevey 1 T 021 924 87 40 copre@copre.ch

Ancien président de la Commission, Cristofer Gelli s'est toujours montré très professionnel dans les réflexions poursuivies et préoccupé quant aux conséquences des choix effectués. Le Conseil tient ici à lui adresser de très vifs remerciements pour son apport important aux décisions de gestion. Son remplaçant sera connu à l'assemblée générale.

Durant les trois premiers mois de l'année 2010, la performance des actifs gérés est de 2,02% (non audité). L'amélioration de la conjoncture mondiale permet d'espérer un résultat positif pour l'ensemble de l'année 2010. On peut encore relever le changement d'indice de référence de la performance globale de la gestion décidé par la Commission de Placement avec effet au 1^{er} janvier 2010. Il est maintenant le LPP25. Pour les gérants mobiliers, il reste le LPP40 et pour l'immobilier le SWX Immofond. La réflexion qui a présidé à cette décision a notamment pris en compte l'inconvénient que représentait la volatilité de l'indice SWX Immofond (+ 19,61%). Représentant 30% de l'indice synthétique que nous utilisons, il introduisait dans le référent une volatilité exagérée en comparaison de la volatilité réelle de la valeur de nos immeubles.

La Commission de Placement

Secrétariat général :

8, rue Jacques-Grosselin case postale CH-1227 Carouge T 022 308 86 69 www.copre.ch

Administration :

39, rue de la Madeleine case postale CH - 1800 Vevey 1 T 021 924 87 40 copre@copre.ch